



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **Rue du Roetaert 117**
Identité du demandeur : **Société Nationale des Chemins de fer Belges – SNCB - Ilse Van Damme**
Demande de : **permis d'urbanisme**

Objet de la demande : **Rénover la gare de Uccle-Stalle : permettre un accès intégral à la gare, allongement et rénovation des quais, construire des rampes d'accès, installer un ascenseur et un nouvel abri à vélos. - PU 28799**

PRAS : zones de chemin de fer, zones d'habitation

Motif principaux de l'enquête :

application de la prescription particulière 9.1.a14 du PRAS (création ou modification de voies piétonnes ou cyclistes)

L'enquête publique se déroule :

A partir du 28/10/2024 et jusqu'au 26/11/2024 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26.

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26.

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 26/11/2024, soit :

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

la commission de concertation se déroulera le 11 décembre à l'administration communale de Uccle.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest le 23.10.2024.

Par le Collège :
La secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

(s) Betty MOENS

(s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment
Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 28799

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : Société Nationale des Chemins de fer Belges - SNCB Ilse Van Damme

bien sis :

goed gelegen : Rue du Roetaert 117

A Forest - Te Vorst,

.....

